



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES ARCHEOLOGUE EN CHARGE DE L'ELABORATION DE DOSSIER D'INSCRIPTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE D'AMBODIFOTATRA A SAINTE MARIE DANS LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Crédit IDA 69290

AMI N° C-396-PIC3/2025

Date de lancement : 14 janvier 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. La mission vise à sauvegarder, protéger et valoriser les sites et patrimoines culturels de Sainte Marie, en lien avec le développement du tourisme sur l'île. Sur la base de l'étude de faisabilité réalisée par les experts de l'ICOMOS en 2022 ainsi que les études en cours menées par les équipes techniques et multidisciplinaires, les missions à confier à l'Archéologue consistent à réaliser : (i) Les études archéologiques de l'Église Catholique d'Ambodifotatra et du site de la mission catholique de Sainte Marie et (ii) Les études archéologiques et documentaires des autres composantes du site de l'église/la mission catholique.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023). Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers seraient invités pour passer un entretien afin de les classer par ordre de qualification.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le candidat devra répondre au profil suivant :
 - Titulaire d'un Master 2 ou DEA en archéologie,
 - Disposant des formations en ethnologie préhistorique et protohistorique,
 - Disposant au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans le domaine d'études et fouilles archéologiques,
 - Ayant déjà participé à des missions concernant l'inscription de biens culturels sur la liste du patrimoine mondial,
 - Membre de l'Association Malgache des Archéologues,
 - Capacité de rédaction.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidatures, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **29 janvier 2025** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.
8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI C-396-PIC3-2025-ARCHEOLOGUE ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 14 janvier 2025

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance